PUBLIQUE

[Conditions Particulières Serveur Prive Virtuel]

[Janvier 2023]

Cité de l'Innovation - Bâtiment 25
9 rue Auguste Rodin
28630 Le Coudray

02 34 40 10 00
contact@ccin.fr
www.ccin.fr

C'CHARTRES INNOVATIONS NUMERIQUES
Siège social : Place des Halles 28000 CHARTRES - SAEML au capital de 9 000 000 € - SIRET : 815 389 481 00020 - APE : 61.10Z - TVA intracommunautaire : FR 48 815 389 481

Définitions

Taux de disponibilité mensuelle il convient d'entendre le nombre total de minutes du mois considéré déduction faite du nombre d'Indisponibilité du mois concerné, le tout divisé par le nombre total de minutes du mois considéré
Indisponibilité : convient d'entendre la perte, pendant plus de trois (3) minutes consécutives à compter de l'ouverture du ticket d'incident, de l'accès au Serveur Virtuel du Client, sans possibilité pour le Client de relancer ledit Serveur Privé Virtuel.

Application et opposabilité des conditions générales d'hébergement

Ces conditions particulières sont applicables pour toute fourniture de prestations de location et d'hébergement de Serveur Privé Virtuel au Client. Le serveur hôte est hébergé par C'CIN qui se charge également d'effectuer au besoin les maintenances matérielles nécessaires au bon fonctionnement du service.
Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales.
Aucune condition spéciale ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de C'CIN, prévaloir sur les présentes conditions particulières. Toute clause contraire posée par le Client sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à C'CIN, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à la connaissance de cette dernière.

Objet du contrat

Dans le cadre du Contrat, C'CIN met à la disposition du Client un Serveur Privé Virtuel disposant de ressources partagées (stockage, mémoire vive et processeur) correspondant au Serveur Hôte et partagées par les différents Serveurs Privés Virtuels installés sur ce dernier.
Les conditions d'accès au Serveur Privé Virtuel sont définies par le Service souscrit

Conditions de réalisation des prestations

A compter de la validation de la commande, C'CIN adressera par courriel les codes d'accès permettant de se connecter au Serveur Privé Virtuel. C'CIN rappelle également que tout Serveur Privé Virtuel loué auprès de C'CIN bénéficie d'une adresse IP fixe géolocalisée conformément à la localisation physique du Serveur Privé Virtuel.
Le Serveur Hôte ainsi que le Serveur Privé Virtuel loué par le Client restent la propriété de C'CIN.
Dans le cadre du présent contrat, le Client est seul administrateur de son Serveur Privé Virtuel, C'CIN n'intervient en aucun cas dans l'administration du Serveur Privé Virtuel du Client.
Parallèlement, C'CIN se charge de l'administration de l'Infrastructure matériel et réseau ainsi que de l'administration des Serveurs Hôtes la composant et sur lesquels sont installés les Serveurs Privés Virtuels des Clients.
Le Client confirme posséder l'ensemble des connaissances techniques nécessaires à assurer une administration correcte d'un serveur informatique tel que le Serveur Privé Virtuel mais également de réaliser la sauvegarde de ses données stockées sur le Service.
Le Client a la possibilité d'installer par lui-même des logiciels sur le Serveur Privé Virtuel. Ces installations se font sous son entière responsabilité, et C'CIN ne pourra être tenu pour responsable d'un défaut de fonctionnement du Serveur Privé Virtuel consécutif à ces installations. De plus, le Client devra avant toute installation de logiciel vérifier si les capacités du Serveur Privé Virtuel est en rapport avec les ressources attendues.
La Bande Passante et le Traffic au Serveur Privé Virtuel dépendra du contrat souscrit pour les accès internet.
C'CIN se réserve la possibilité de limiter ou restreindre certaines fonctionnalités du Serveur Privé Virtuel afin de garantir la sécurité de son Infrastructure. C'CIN informera le Client dans la mesure du possible de la mise en place de ces blocages.
Le Client s'engage à utiliser le Service en bonne intelligence.

Obligations de C'CIN

C'CIN s'engage à apporter tout le soin et toute la diligence nécessaire à la fourniture d'un service de qualité conformément aux usages de la profession et à l'état de l'art.
C'CIN s'engage à :

- Assurer l'administration de l'infrastructure C'CIN et des Serveurs Hôtes.
- Maintenir en état de fonctionnement le Serveur Hôtes. En cas de défaillance de celui-ci, C'CIN s'engage à remplacer la pièce défectueuse dans les meilleurs délais possibles sauf défaillance qui ne serait pas de son fait, ou toute autre intervention qui nécessiterait une interruption du Service excédant les délais habituels de remplacement. Dans ce dernier cas, C'CIN en informe dans les meilleurs délais le Client.
- Assurer une disponibilité du Serveur Privé Virtuel du Client conformément aux dispositions de l'article « ENGAGEMENT DU NIVEAU DE SERVICE (SLA) » des présentes. C'CIN se réserve la possibilité d'interrompre le Service pour procéder à une intervention technique afin d'en améliorer le fonctionnement.
- Intervenir dans les meilleurs délais qui dépendra de la garantie du temps de rétablissement du service souscrit pour l'accès internet en cas d'incident non consécutif à une mauvaise utilisation du Serveur Privé Virtuel par le Client sur demande d'intervention du Client.
- Assurer le maintien au niveau de la qualité de ses outils conformément aux règles et usage de sa profession.

Responsabilité de C'CIN

La responsabilité de C'CIN ne pourra être recherchée en cas de :

- Faute, négligence, omission ou défaillance du Client, non-respect des conseils donnés ;
- Faute, négligence ou omission d'un tiers sur lequel C'CIN n'a aucun pouvoir de contrôle de surveillance ;
- Force majeure, événement ou incident indépendant de la volonté de C'CIN ;
- Arrêt du Service pour toute cause visée si après
- Divulgation ou utilisation illicite du code d'accès remis officiellement au Client ;
- Détérioration de l'application ;
- Mauvaise utilisation des terminaux par le Client ou par sa Clientèle ;
- Destruction partielle ou totale des informations transmises ou stockées à la suite d'erreurs imputables directement ou indirectement au Client ;
- Intervention sur le Service par un tiers non autorisé par le Client.

C'CIN se réserve le droit d'interrompre le Service, si le Service Privé Virtuel du Client constitue un danger pour le maintien de la sécurité de l'Infrastructure C'CIN, notamment en cas de piratage du Serveur Privé Virtuel du Client, de la détection d'une faille de sécurité du système.
C'CIN informera dans un délai raisonnable et dans la mesure du possible, le Client en lui indiquant la nature et la durée de l'intervention, afin de lui permettre de prendre ses dispositions.
Toutefois, en cas de manquement répété ou d'une particulière gravité, C'CIN se réserve le droit de ne pas remettre en service le Serveur Privé Virtuel du Client.
C'CIN n'effectue aucune sauvegarde spécifique des données stockées sur le Serveur Privé Virtuel du Client.
Il appartient en conséquence au Client de prendre toutes mesures nécessaires à la sauvegarde de ses données en cas de perte, ou de détérioration des données confiées, quelle qu'en soit la cause, y compris celles non expressément visées par les présentes.
C'CIN ne donne aucune garantie liée aux conséquences de l'utilisation du Service par le Client, notamment en ce qui concerne la sécurisation et la préservation desdites données.

Obligations et responsabilité du Client

Le Client s'engage à disposer du pouvoir, de l'autorité et de la capacité nécessaires à la conclusion et à l'exécution des obligations prévues aux présentes.
Le Client s'engage à fournir des coordonnées valides permettant son identification : Nom, Prénom, Société, Adresse postale, numéro de téléphone, adresse électronique, adresse électronique pour l'envoi de facturation.
Le Client agit en tant qu'une entité indépendante et assume en conséquence seul les risques et périls de son activité. Le Client est seul responsable des services hébergés sur son Serveur Privé Virtuel, du contenu des informations transmises, diffusées ou collectées, de leur exploitation et de leur mise à jour, ainsi que de tous fichiers, notamment fichiers d'adresses.
Le Client a la qualité d'hébergeur au sens des dispositions de l'article 6-I-2 de la loi pour la confiance dans l'économie numérique du 21 juin 2004 en ce sens « qu'il assure, même à titre gratuit, pour mise à disposition du public par des services de communication au public en ligne, le stockage de signaux, d'écrits, d'images, de sons ou de messages de toute nature fournis par des destinataires de ces services ».
C'CIN n'assure en ce sens que l'accès du Client à son Serveur Privé Virtuel lui permettant de stocker ses données et celles de ses clients.
C'CIN rappelle qu'il appartient au Client de prendre toutes les dispositions techniques permettant la détention et la conservation des logs de connexion ou toute donnée de nature à permettre l'identification de quiconque a contribué à la création du contenu ou de l'un des contenus des services dont le Client est prestataire et ce conformément à la législation en vigueur, et notamment du décret n°2011-219 du 25 février 2011 relatif à la conservation et à la communication des données permettant d'identifier toute personne ayant contribué à la création d'un contenu mis en ligne prévoyant une durée de conservation de 12 mois.
Le Client s'engage notamment à respecter les droits des tiers, les droits de la personnalité, les droits de propriété intellectuelle tels que droits d'auteur, droits sur les brevets ou sur les marques. En conséquence, C'CIN ne saurait être tenu responsable du contenu des informations transmises, diffusées ou collectées, de leur exploitation et de leur mise à jour, ainsi que de tous fichiers, notamment fichiers d'adresses et ce, à quelque titre que ce soit. Le Client s'interdit de mettre à disposition du public par l'intermédiaire des sites hébergés sur son Serveur Privé Virtuel des fichiers ou des liens de type hypertexte en violation notamment du droit d'auteur et/ou le droit de la propriété intellectuelle.
Le Client s'interdit d'utiliser le Service pour la mise en place de services de débridage ayant pour finalité de permettre de télécharger en grande quantité sur les plateformes d'hébergement de fichiers.
Le Client s'engage à s'acquitter de toute licence qui s'impose s'il a recours à des logiciels tiers lors de l'utilisation du Service.
C'CIN ne peut que mettre en garde le Client sur les conséquences juridiques qui pourraient découler d'activités illicites sur le Serveur Privé Virtuel, et dégager toute responsabilité solidaire sur l'utilisation des données mises à la disposition des internautes par le Client.

Le Client supportera seul les conséquences du défaut de fonctionnement du Serveur Privé Virtuel consécutif à toute utilisation, par les membres de son personnel ou par toute personne auquel le Client aura fourni son (ou ses) code(s) d'accès. De même, le Client supporte seul les conséquences de la perte du ou des codes d'accès précités.
Les technologies de virtualisation utilisées par C'CIN pour la gestion du Serveur Privé Virtuel du Client ne sauraient en aucun cas s'apparenter à une obligation de résultat à la charge de C'CIN quant à la conservation des données du Client. L'ensemble des mesures vidant à la sauvegarde des données demeurant à la charge exclusive du Client.

Géolocalisation

L'ensemble des Serveurs Hôtes sont installés dans les infrastructures C'CIN.
Le Client reconnait et accepte qu'il soit soumis à la législation française.
Il reconnait ainsi la faculté de C'CIN de suspendre le service dès lors que celui-ci serait utilisé pour une activité prohibée sur le lieu de localisation physique des Serveurs Privés Virtuels fournis par C'CIN.
Parallèlement dans le cas d'adresses IP géolocalisées, le Client s'engage à veiller à ne pas utiliser le service en violation de la législation française. Dans l'hypothèse d'une telle utilisation, C'CIN pourra être contraint de procéder à la suspension de l'IP associée au Client.

Engagement du niveau de service (SLA)

Serveur Privé Virtuel

Les engagements en matière de disponibilité pour un Serveur Privé Virtuel est de 99,85 %.
Les engagements de niveaux de Service sont pris, sous réserve des cas d'exclusion ci-dessous, et à condition que le Client collabore avec C'CIN au rétablissement du Service en cas d'indisponibilité.
Lors de la déclaration de l'incident et de la création du ticket, le Client communique à C'CIN toutes les informations utiles au diagnostic et à l'intervention de C'CIN. Le Client s'engage à rester en permanence disponible afin de pouvoir collaborer avec C'CIN à la première demande notamment en lui fournissant toute information complémentaire, et en procédant à tous les tests et vérifications nécessaires.
Si le Client n'est pas disponible ou ne collabore pas avec C'CIN, il ne pourra pas bénéficier de la présente garantie.
Le présent engagement ne concerne en aucun cas la disponibilité des éléments qui demeurent sous le contrôle du Client, tels que notamment les logiciels ou applications installés et utilisées par le Client sur Serveur Privé Virtuel

Non-respect du taux de disponibilité

En cas de non-disponibilité les pénalités appliquées seront celle issue du Service Accès internet souscrit

Durée du contrat et renouvellement de service

La signature du Procès-Verbal de Recette entre les deux parties entrainera la prise d'effet du Service. La durée d'engagement sera indiquée sur le Devis avec un minimum d'engagement de 6 mois.
Au-delà de cette période, le Service sera tacitement renouvelé par période de trois mois et pourra être résilié, à la fin de la période initiale ou de la période(s) suivante(s) par l'une ou l'autre partie moyennant un préavis d'un (1) mois en le notifiant par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception ou un mail avec accusé de réception à **resiliation@cmin.fr** . En cas de résiliation anticipée du Service pendant la période initiale d'abonnement, Le Client restera redevable des mensualités d'abonnement restant dues -excepter pour les cas de résiliation anticipée pour motif légitime. **La résiliation par mail ne pourra être prise en compte uniquement que par l'utilisation de cette adresse.**

Conditions financières

Tarifs

Les prix des Services, ainsi que leurs modalités d'application (ci-après dénommés ensemble « Tarifs ») sont exprimés Hors Taxes et sont précisés dans chaque Devis C'CIN. Sous réserve des dispositions spécifiquement applicables à la commande publique, les Tarifs peuvent faire l'objet de variations dont le Client sera informé. Cette information précisera la date d'application des nouveaux Tarifs.

Facturation

La facturation sera émise **trimestriellement terme à échoir** et payables **dans délai de trente (30) jours** net date de facture par prélèvement. Un autre délai ou mode de règlement pourra être appliqué uniquement en cas d'accord formel entre les Parties.

Limitation et suspension de service

C'CIN se réserve le droit de suspendre, limiter ou de restreindre partiellement ou complètement, l'accès aux Services ou de résilier tout ou parties des Services, après en avoir avisé le Client, par tout moyen immédiatement :

- en cas d'utilisation non conforme des Services notamment en cas de violation des dispositions légales ou réglementaires, notamment en matière d'ordre public et de bonnes moeurs ou en cas d'agissements de nature à perturber le réseau de C'CIN et ses services,

Sous un délai de 15 jours, notamment :

- en cas d'inexécution de l'une des obligations du Client prévues au Contrat,
- en cas de réception par C'CIN d'un dossier de souscription incomplet ou non-conforme,
- en cas de défaut de règlement des sommes dues à l'échéance et en l'absence de contestation sérieuse dûment motivée et transmise à C'CIN par lettre recommandée avec accusé de réception,
- et plus généralement, lorsque le Contrat le prévoit.

Le rétablissement des Services souscrits après suspension et/ou limitation et/ou de restriction, du fait du Client, donne lieu à la facturation de frais de remise en service. En cas de suspension et/ou limitation et/ou de restriction des Services souscrits, quelle qu'en soit la cause, le Client reste tenu à ses obligations, étant notamment entendu que la suspension des Services n'entraîne pas l'arrêt de leur facturation.
En outre, C'CIN sera habilitée à suspendre, limiter ou restreindre les Services pour toutes opérations de mise à niveau, de maintenance préventive, curative ou encore d'extension de ses fibres ou si C'CIN y est obligée pour respecter un ordre, une instruction ou une exigence du Gouvernement, d'une autorité de régulation, ou de toute autorité administrative ou locale compétente.

Récupération des données

En cas de résiliation ou cessation de Services pour quelque cause que ce soit, le Service Privé Virtuel du Client sera supprimé ainsi que l'intégralité des données susceptibles d'y être stockées sous **un mois à compter de la date de résiliation**.